

Adhésion du Département de l'Isère aux nouveaux statuts du SMMAG

Le Département de l'Isère vient adhérer aux statuts du SMMAG nouvellement créés et dispose d'un positionnement adapté à ses compétences au sein du Syndicat.

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire, porte l'ambition collective de développer efficacement et promouvoir harmonieusement les mobilités à l'échelle de son bassin, notamment au regard des flux pendulaires de déplacement.

Pleinement engagé dans une démarche de coopération entre ses membres et les intercommunalités voisines, et fort d'un comité syndical renouvelé, le SMMAG s'appuie aujourd'hui sur un projet territorial non partisan, au service du quotidien des habitants et pour le devenir de ce grand territoire.

Les structures membres du SMMAG et le Département de l'Isère souhaitent instaurer durablement une relation de confiance sur les enjeux de mobilité. Cette nouvelle dynamique, issue de la majorité de ses membres, a naturellement créé les conditions d'un dialogue rénové et de qualité avec le Département de l'Isère.

A l'aune de ces nouvelles perspectives, et pour jouer tout son rôle en faveur des mobilités sur l'Aire grenobloise, le Département de l'Isère, dans le respect des compétences conférées par la loi, a décidé d'adhérer aux nouveaux statuts du SMMAG, ainsi actualisés.

Le Département de l'Isère devient à présent membre du Syndicat au titre des compétences obligatoires et de la compétence facultative « mobilités partagées, actives et intermodalités ». Il disposera, notamment, de nouvelles modalités de représentation et de contribution financière. Le comité syndical du SMMAG du 11 mars prochain aura à se prononcer en ce sens au sujet d'un protocole d'accord et d'une convention partenariale de mobilité avec le Département, outre la modification statutaire proposée.

Le Président du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, ainsi que les Présidents du Département de l'Isère et des 3 intercommunalités membres, vous convient à une conférence de presse, le 9 mars 2021 à 13h30, à l'agence StationMobile située au 15 Boulevard Joseph Vallier, 38100 Grenoble, présentant les nouveaux statuts du SMMAG ainsi que le positionnement renouvelé du Département et les perspectives de développement du syndicat mixte.

Le Président du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

Sylvain LAVAL

Le Président du Département de l'Isère

Jean-Pierre BARBIER

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole

Christophe FERRARI

Le Président de la Communauté de Communes du Grésivaudan

Henri BAILE

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

Bruno CATTIN